

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
SYNDICAT DE SECHEMAILLES

Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt -cinq,

Le sept octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 26/09/2025

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Régis HOUBIGAND, Dominique LIEBERT, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE, Alain VERMOREL

Avait donné procuration : Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE à Jean-Pierre SAUGERAS

Etait absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Alain VERMOREL

Objet : Compte à terme

2025-10

La Présidente rappelle que la loi offre au Trésor Public la possibilité de proposer aux collectivités territoriales, ainsi qu'à leurs établissements publics, la possibilité d'ouvrir des comptes à terme.

Il s'agit concrètement de placer de l'argent épargné issu des ventes immobilières ; en l'espèce, la vente du village de vacances de Sèchemailles qui a généré 450 000 de recettes.

Il convient donc, compte tenu de l'intérêt de la procédure, de prendre une délibération autorisant Madame la Présidente à ouvrir des comptes à terme auprès du Trésor Public.

Il est proposé de placer un maximum de 200 000 € sur une période maximale de 12 mois.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, :

- autorise la Présidente à souscrire un ou plusieurs placements financiers, de diverses durées, dans la limite maximale de 200 000 € par placement et sur 12 mois maximum, et dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales et des textes en vigueur et instructions relatives aux comptes à terme,
- autorise la Présidente à déposer toute demande d'ouverture de comptes à terme et à effectuer toutes opérations relatives à l'application de la présente décision.

Pour extrait conforme,
Meymac, le 14/10/2025

Le secrétaire de séance,

Alain VERMOREL

La Présidente,

Anne-Marie AUBESSARD

